

# PEINTURE MAGNÉTIQUE

## Sous couche magnétique



### Définition

Peinture acrylique permettant de créer des surfaces d'affichage sur tout support, sans adhésif ni punaise.

### Destination

Peinture de décoration pour les murs et les portes d'intérieur, destinée aux pièces d'habitation. Les supports adéquats sont les enduits de liants hydrauliques, le ciment et ses dérivés, le béton, le béton cellulaire, le fibro-ciment, les briques, le bois, les papiers peints et les anciennes peintures.

### Propriétés

- Donne en 2 couches un support magnétique.
- Recouvrable par tout type de peinture.
- Permet un affichage sans adhésif ni punaise avec des aimants de diamètre de 2 cm minimum.

### Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

#### Préparation

- Les supports devront être lisses, propres, sains et secs.
- Les supports neufs seront imprimés avec une impression acrylique.
- Les anciennes peintures seront légèrement poncées pour assurer une bonne adhérence.

#### Application

- Bien mélanger avant emploi.
- Appliquer en 2 ou 3 couches à 4 heures d'intervalle.
- Vérifier la force d'attraction magnétique.
- Laisser sécher 24 heures avant d'appliquer la couleur de finition dans la qualité de peinture désirée.

#### Brosse et rouleau

- Sans dilution.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.

#### Diluant

Eau

## Caractéristiques techniques

### Aspect du film

Mat.

### Brillant spéculaire

Inférieur à 10 sous 60°.

### Teintes

Gris.

### Conditionnement

0,5 litre.

### Liant

Copolymère acrylique.

### Densité

2,58 kg/dm<sup>3</sup>.

### Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 1 heure.
  - Sec : 2 heures.
  - Recouvrable : 4 heures.
- Laisser sécher 24 heures pour appliquer la couche de finition.

### Extrait sec

En poids : 82 %.

En volume : 53 %.

### Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

### Rendement

Sur support imprimé : 0,5 litre pour 1,5 m<sup>2</sup> en 2 couches.

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

#### AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

### Assurance

**PEINTURE MAGNÉTIQUE** est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

### Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

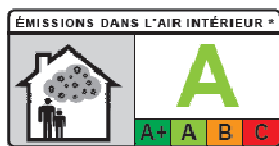
### Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :  
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 140 g/l.  
Ce produit contient moins de 5 g/l de COV.

### Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

**CED** : 080112.



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

**reca**

peintures

RECA S.A.S.  
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE  
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50  
www.reca.tm.fr  
contact@reca.tm.fr